

Grands paradigmes de la science politique

2016-2017

PLAN INDICATIF DU COURS

Christophe de Nantois
Maître de conférences en droit public

INTRODUCTION : LA SCIENCE POLITIQUE : UNE SCIENCE SOCIALE EN CONSTRUCTION

Qu'est-ce que la science politique ?

1. Rappels historiques
2. Tentative de définition
3. Méthodes et objet de la science politique

TITRE I. LE PERSONNEL POLITIQUE

CHAPITRE 1. LES ELITES POLITIQUES

1. Les thèses de l'unicité de l'élite
 2. Les thèses de la pluralité des élites
- I. Caractéristiques des élites politiques
1. Caractéristiques sociologiques
 - a. Des hommes, blancs, d'âge mûr
 - § 1. Une féminisation qui progresse
 - § 2. Une très faible représentation des minorités visibles
 - § 3. Lorsque démocratie et gérontocratie se confondent
 - b. Des origines sociales favorisées, des études prestigieuses
 2. Autres caractéristiques
 - a. L'influence prépondérante de la socialisation initiale
 - § 1. La politique en héritage : les dynasties politiques
 - § 2. Les engagements des jeunes années
 - b. Les filières politiques
 - c. Des profils psychologiques particuliers
- II. Quelques caractéristiques de l'élite politique française
1. Prédominance de l'ENA sur la vie politique et économique française
 2. Les grandes écoles : un modèle franco-français
 3. Des fonctionnaires très présents
 4. La reproduction des élites en France : l'endogamie de la « noblesse d'Etat »

CHAPITRE 2. SPECIFICITES DU TRAVAIL DANS LE CHAMP POLITIQUE

- I. La professionnalisation de la politique : un phénomène commun aux démocraties occidentales
1. De la vision classique de la fonction politique à son évolution contemporaine
 2. L'homme politique moderne : le professionnel
 3. Le notable politique fait de la résistance
 4. Professionnalisation des auxiliaires du travail politique
 - a. La règle : une professionnalisation accrue
 - b. Un îlot particulier de non-professionnalisation : l'implication des épouses, des époux et des conjoints en politique
- II. Le *cursus honorum* : un principe commun à tous les régimes politiques
1. Présentation générale du mécanisme
 2. Des règles de progression en constante évolution et propres à une scène politique nationale
 3. La progression au sein du cursus est majoritairement basée sur l'ancienneté
 - a. L'ancienneté, critère incontournable de la progression politique
 - b. Inégalité des ressources et inégale progression dans le *cursus honorum*
 - § 1. Les aigles
 - § 2. Les feux d'artifices
 - § 3. Les autres...
 - c. Importance du Parlement dans le *cursus honorum*
 - § 1. Le Parlement : lieu incontournable du pouvoir politique
 - § 2. Les équilibres hiérarchiques au sein des parlements sont les reflets des hiérarchies partisans
 - § 3. Moyens pour progresser d'un échelon à l'autre dans le cursus honorum parlementaire

TITRE II. LES COMPORTEMENTS ELECTORAUX

CHAPITRE 1. LE VOTE : TECHNIQUES ET ANALYSES

Section 1. Une approche technique du vote : les modes de scrutin

- I. Les scrutins majoritaires : des systèmes visant l'efficacité plus que la nuance
 1. Description du mécanisme
 2. Caractéristiques engendrées par les scrutins majoritaires
 - a. Conséquences philosophiques ou morales
 - b. Conséquences structurelles : brutalité et clarté
- II. Les scrutins proportionnels : une recherche de la nuance au détriment occasionnel de l'efficacité
 1. Description générale du mécanisme
 2. Méthodes de répartition des restes
 - a. Système du plus fort reste
 - b. Système de la plus forte moyenne
 - c. Autres méthodes de répartition des restes
 3. Caractéristiques engendrées par les scrutins proportionnels
 - a. Conséquences philosophiques ou morales
 - b. Conséquences structurelles : fragilité et confusion
 4. Correctifs possibles aux modes de scrutin proportionnels
 - a. Les seuils ou la nécessité d'être représentatif pour être élu
 - b. Augmenter le nombre de circonscriptions pour atténuer les effets de la proportionnelle
 5. Complications possibles
- III. Les systèmes mixtes
- IV. Questions récurrentes et préoccupantes en matière électorale
 1. Le découpage électoral : une nécessité et un risque
 - a. Nécessité du découpage électoral, difficultés pour le réaliser
 - b. Le découpage électoral partiel : le charcutage électoral (*gerrymandering*)
 - § 1. Un principe de base du charcutage électoral : le cracking
 - § 2. Un principe de base du charcutage électoral : le packing
 - § 3. Application des principes de base du charcutage électoral
 - § 4. Techniques pour limiter le charcutage électoral
 2. Les manipulations du suffrage avant ou après l'élection
 - a. Les interdictions de partis : une technique *ultima ratio* périlleuse
 - b. Changer les conditions d'éligibilité : une technique facile à mettre en œuvre
 - c. Les invalidations de l'élection et les déchéances du mandat : des techniques douteuses
 - d. Les renforcements de la majorité : des techniques à surveiller

Section 2. Une approche analytique du vote : les modèles explicatifs du vote

1. Le modèle écologique et le modèle du traumatisme historique
 - a. Le modèle écologique : le précurseur historique
 - b. Le modèle du traumatisme historique
2. Le modèle sociologique
 - a. Un modèle en grande partie dépassé
 - b. Un modèle en grande partie dépassé mais non remplacé

CHAPITRE 2. LA STRUCTURATION DES FORCES POLITIQUES

- I. Classification des partis politiques
 - A. Typologies des partis politiques
 1. Parti de masses / parti de cadres
 - a. Les partis de cadre
 - b. Les partis de masse
 2. Partis généralistes / partis spécialisés
 3. Partis politiques et recherche ou refus du pouvoir
 - B. Positionnements des partis politiques
 1. Les analyses monocritères
 - a. Le clivage prépondérant : l'axe droite/gauche
 - § 1. Une création lente et hasardeuse
 - § 2. Une ligne de partage à la fois incontournable et contestée
 - b. Autres clivages possibles
 - § 1. Le critère Etat fort ou Etat faible
 - § 2. Le critère religieux
 - § 3. Le critère de l'allégeance nationale
 - § 4. Le critère de l'origine géographique ou culturelle
 - § 5. Le critère du fédéralisme
 - § 6. Le critère des castes en Inde
 2. Les analyses multicritères
 - § 1. La superposition de deux axes
 - § 2. Le croisement de deux axes
 - § 3. Le croisement de trois axes : une représentation difficile
- II. Les systèmes de partis
 1. Présentation et enjeux
 2. Les systèmes bipartisans : clarté et stabilité... *a priori*
 3. Les systèmes multipartistes : entre désordre apparent et désordre réel

TITRE III. LE POUVOIR EN DEHORS DES MECANISMES ELECTORAUX

- I. L'administration : un pouvoir autonome ?
 - 1. La nécessaire mainmise du pouvoir politique sur l'administration
 - 2. Le cas de l'administration française : entre indépendance et osmose avec le politique
 - 3. Les cas britannique et italien : l'isolement relatif de l'administration
- II. Les forces de l'ordre : des exécutants occasionnellement déloyaux du pouvoir politique
 - A. Les forces armées : une puissance à surveiller constamment
 - 1. Le cumul historique des pouvoirs civil et militaire
 - 2. Les militaires, danger potentiel pour le pouvoir civil, surtout s'il est démocratique
 - 3. La délicate maîtrise des militaires par le pouvoir civil
 - 4. Les liens toujours plus étroits entre militaires et industriels : les liaisons dangereuses
 - 5. Les nouvelles formes de guerre : la privatisation des forces armées
 - B. Les forces de police : des auxiliaires potentiellement instrumentalisables
 - 1. La police, les polices. Identité plurielle, missions variées et tutelles multiples
 - 2. L'instrumentalisation possible des forces de police
 - a. L'efficacité à mauvais escient, l'efficacité au service des ennemis de l'Etat
 - b. Contrôle des opposants, contrôle des gouvernants, contrôle des citoyens : l'efficacité au service d'objectifs non-démocratiques
 - C. Dérives rares et inquiétantes : l'utilisation par des Etats démocratiques d'actions para-militaires ou para-policières
 - 1. Le programme COINTELPRO : la transformation d'agences gouvernementales américaines en armes de subversion politique
 - 2. Le Service d'Action Civique (SAC) : une police parallèle ?
 - 3. Les GAL : une forme de terrorisme d'Etat
- III. Le pouvoir judiciaire : une autorité forte et autonome mais instrumentalisable
 - A. L'indépendance de la justice : un principe démocratique établi, des pratiques variées
 - 1. La difficile indépendance des juges par rapport au pouvoir politique
 - a. La proclamation de l'indépendance de la justice : un principe parfois oublié
 - b. Les techniques de contrôle des carrières des magistrats et leurs enjeux
 - c. Les épurations de la magistrature : un procédé théoriquement exclu en démocratie
 - 2. Le spectre improbable du gouvernement des juges
 - B. L'influence de la justice sur les politiques
 - 1. Les politiques : des justiciables pas comme les autres
 - 2. L'action de la justice qui perturbe le fonctionnement politique normal
 - a. La justice qui suit son cours ordinaire
 - § 1. Certaines poursuites judiciaires ont un impact politique
 - § 2. Une affaire ordinaire peut prendre une tournure politique
 - b. La justice qui est saisie de thèmes à résonnance politique
 - c. La justice qui rend des décisions qui influencent la vie politique
 - d. La justice qui est chargée de trancher des conflits politiques
 - 3. La justice instrumentalisée à des fins politiques
 - a. L'utilisation détournée de moyens légaux par le pouvoir en place
 - § 1. Les mesures d'amnistie
 - § 2. Le droit de grâce
 - b. La justice instrumentalisée par le pouvoir en place
 - § 1. L'instrumentalisation de la justice pour attaquer les opposants
 - § 2. La condamnation d'anciens dirigeants et l'ouverture d'une ère politique nouvelle
 - § 3. La condamnation emblématique d'un citoyen lambda à des fins politiques
 - c. La justice instrumentalisée par les parties civiles
- IV. Le pouvoir religieux : entre autorité morale et pouvoir réel
 - 1. Un lien ancien, fort et répandu entre religion et pouvoir
 - 2. Liens structurels actuels entre religion et pouvoir
 - 3. Les religions aujourd'hui : entre autorité diffuse et véritable pouvoir
 - a. Les religions : une force morale au service ou au détriment du pouvoir politique en place
 - b. La règle : un poids politique incontournable des autorités religieuses
 - c. L'exception : un faible poids des religions sur la politique nationale